

6 octobre 2009

**VIIème congrès du syndicat CFDT-MAE
Présentation du rapport d'activité**

Chers camarades,

Notre slogan pour les dernières élections CTPM était « des choix, des actes, des résultats »

Je vais essayer de vous convaincre, au nom du conseil syndical, que nous avons appliqué ce beau principe

Des choix

Nos choix, nos priorités, nos revendications, nos actions ont été guidés pendant trois ans par la résolution d'orientation votée lors de notre VI è congrès, les 24 et 25 août 2006 :

. **le dialogue social** : peser sur la négociation du 3^{ème} accord cadre sur le dialogue social à l'étranger, afin d'obtenir la mise en place rapide d'une structure compétente pour les questions individuelles pour tous les recrutés locaux, analogue aux CCPL qui n'existent, pour l'instant, que pour les seuls RL du réseau culturel ;

. **évaluation** : obtenir l'abolition de la notation chiffrée, infantilisante et anachronique, et l'obligation d'une évaluation annuelle pour tous, c'est à dire RL et personnels d'encadrement compris. Pour ces derniers, suivre de près la mise en place de l'évaluation à 360° et, au besoin, proposer des corrections ;

. **agir efficacement dans la lutte contre le harcèlement moral et la violence managériale**. Ce dossier complexe sera suivi par un permanent-juriste ;

. **étendre le bénéfice de l'action sociale aux recrutés locaux et aux volontaires internationaux** ;

. **le logement** : consultation obligatoire des CCC à l'étranger ; efforts à intensifier à Paris ;

. **les plus grands efforts seront consacrés aux agents les plus défavorisés ou en situation de précarité : stagiaires, vacataires, volontaires internationaux, agents de catégorie C, recrutés locaux, contractuels EL 69**

. **agents de catégorie C** : veiller à la mise en œuvre de tous les volets de la réforme : promotions, revalorisation des primes à l'administration centrale, prise en compte des fonctions réellement exercées à l'étranger pour définir le groupe des indemnités de résidence

. **accroître la représentativité de la CFDT-MAE dans ces corps, notamment lors des élections prochaines des CAP fusionnées**.

. **recrutés locaux** : maintenir la pression sur l'administration afin qu'elle poursuive ses efforts, encore insuffisants, pour une gestion juste et transparente des agents de recrutement local. Obtenir l'application de notre plate-forme de revendications : des règlements intérieurs et des grilles de salaire harmonisées dans tous les postes ; une protection sociale digne de ce nom pour tous les agents et leurs ayants-droits.

. **Contractuels EL 69** : faire aboutir nos revendications pour une « remise à niveau » de leur salaires et de leur protection sociale.

Site Internet : www.cfdt-mae.fr

des choix, des actes, des résultats

. s'appuyer sur une équipe de permanents élargie : le syndicat doit élaborer une forme de GRH plus adaptée à ses moyens qui ont fortement augmenté et à mieux organiser les relations entre les instances élues et les permanents : élaboration d'une charte des permanents ;

. le fonctionnement du syndicat doit gagner encore en efficacité pour répondre à – voire même devancer – l'attente des collègues. Le fonctionnement du conseil syndical et de la commission exécutive doit faire l'objet d'efforts particuliers.

Nous ne sommes pas parvenus à atteindre tous ces objectifs – on en laisse pour les suivants ! - et d'autres urgences (la RGPP...) nous ont accaparés. Mais pendant trois ans la CFDT-MAE s'est donné les moyens d'agir efficacement pour engranger un maximum d'acquis revendicatifs:

2. Des actes

Nos trois principaux moyens d'action syndicale ont été le dialogue social / le contentieux, la communication

Le dialogue social

Osons le dire sans modestie, la CFDT est le seul syndicat, au MAEE, à faire toujours bonne figure en réunion de concertation, en CTPM... Nous sommes les seuls à préparer soigneusement toutes les réunions, à y faire des propositions écrites, à rédiger et diffuser ces comptes-rendus, à négocier en réunion avec des éléments de langage validés collectivement et un mandat pour négocier

Nous avons participé activement

- . à la rédaction du vademecum des RL (8 réunions du groupe de travail),
- . au groupe de travail sur les agents contractuels (4 réunions)
- . sur la filière des systèmes d'information et la réforme des CRASIC (4 réunions du groupe de travail),
- . sur les permanences et astreintes (3 réunions de négociation),
- . sur les rémunérations (6 réunions), et des dizaines d'autres réunions de concertation qu'il serait fastidieux d'énumérer ici

Le contentieux

Même si nous avons été assez bons depuis 15 ans - recours sur la représentativité rédigé par Patrice – recours Zourabichvili déposé par Jacqueline - la CFDT est passée maître dans le domaine juridique depuis qu'Anne a rejoint notre syndicat, avant le précédent congrès.

Nous ne perdons jamais de vue qu'il est toujours préférable de négocier un compromis.

Mais lorsque l'administration reste sourde à nos arguments, elle sait qu'il lui faudra batailler ferme pour ses mémoires en défense.

Par exemple sur l'affaire de la concertation bâclée lors de la **réforme des concours** : un référé-suspension et une requête en annulation contre quatre arrêtés réglementant les concours de CAE, de SAE et de secrétaire de chancellerie ont abouti à l'annulation des arrêtés.

Nous avons été moins heureux avec le **recours sur les permanences, heures supplémentaires et astreintes** mais cela a permis de relancer le groupe de travail. Nous espérons conclure avant la fin 2009.

Compte épargne-temps : sur cette affaire un peu compliquée à expliquer on peut dire que les recours déposés par notre syndicat font avancer le schmilblic pour l'ensemble de la fonction publique !

Sans parler des nombreuses requêtes déposées dans le cadre de l'aide juridique aux adhérents.

Notre syndicat, a acquis ainsi une crédibilité : l'administration sait désormais qu'elle ne peut pas faire n'importe quoi. Elle sait aussi que si elle fait n'importe quoi, elle devra payer le prix fort !

Site Internet : www.cfdt-mae.fr

des choix, des actes, des résultats

La communication en direction des adhérents et des salariés

La résolution d'orientation, en 2006, prévoyait qu'« en matière d'information, le syndicat continuera à faire porter ses efforts sur son site Internet et sur l'envoi de bulletins d'information électroniques. ».

Sur ce plan comme sur beaucoup d'autres la CFDT du MAE a plusieurs longueurs d'avance sur les autres organisations syndicales.

Lettre du syndicat CFDT-MAE : le conseil syndical a accéléré la périodicité d'une LDS « new look », avec un format nouveau et des moyens financiers à la hauteur des enjeux. A présent la mise en page est réalisée en interne, la diffusion est réalisée presque exclusivement sous forme électronique, donc une économie de 100 %

Site internet – intranet : avec une fréquentation moyenne de 150 connexions uniques par jour depuis trois ans, il constitue la vitrine de notre syndicat. La refonte du site est prête ; le lancement est intervenu ce matin.

Messages électroniques : les informations mises en lignes sur le site sont diffusées deux fois par semaine à l'ensemble des adhérents du syndicat disposant d'une adresse e-mail.

Affiches, tracts : une quinzaine d'affiches ou de tracts chaque année, la CFDT est le seul syndicat à mettre à jour régulièrement ses panneaux. C'est bien dommage car le droit syndical s'use si l'on ne s'en sert pas.

3. Des résultats

Les résultats sont de deux ordres : les acquis revendicatifs et notre audience auprès des salariés.

Les acquis revendicatifs

Le troisième accord-cadre relatif au dialogue social dans les postes, conclu au terme de quatre réunions de travail, a abouti à des avancées réelles et nous pouvons prétendre à la CFDT, y être pour beaucoup : création des CCL compétentes pour les questions individuelles RL ; la qualité du dialogue social devient un critère d'évaluation des chefs de poste.

Les recrutés locaux, qui constituent la population la plus nombreuse mais aussi la plus fragile, ont bénéficié de l'action résolue de notre syndicat

Possibilité pour les RL de faire carrière : après des années de bras de fer, notamment lors des CTPM, l'administration est passée du refus obstiné à la reconnaissance d'un droit.

Contractualisation des grilles : dans sa lettre du 9 mars 2009, le ministre a répondu favorablement à cette demande : « *Les grilles de salaires revêtent une valeur contractuelle permettant ainsi à ces personnels de connaître des progressions de leurs responsabilités à l'ancienneté, sans méconnaître bien sûr la place qui doit revenir à la prise en compte du mérite.* »

Protection sociale : état des lieux, niveau des indemnités de fin de fonctions (IFF) : l'administration rédigera prochainement la fiche du guide du recrutement local relative à la protection sociale.

Evaluation :

la suppression de la notation chiffrée, que toute la CFDT réclame depuis 25 ans, est devenue réalité à titre expérimental depuis 2008 ;

à partir d'une idée lancée par la CFDT en 1987, l'évaluation à 360 ° a été expérimentée en 2007 sur un échantillon de quelques ambassadeurs, avant d'être étendue à la totalité de ceux-ci ainsi qu'à leurs principaux collaborateurs en 2008 puis aux chefs de postes consulaires et aux directeurs d'administration centrale en 2009. La DRH, que nous avons rencontrée la semaine dernière nous a confirmé que le dispositif serait généralisé

Contractuels EL 69 : six ans de revendications de la CFDT ont enfin abouti ; l'affiliation au régime français de Sécurité sociale et la revalorisation des rémunérations des agents EL 69 ont été prises en compte par l'administration.

Site Internet : www.cfdt-mae.fr

des choix, des actes, des résultats

Formateurs linguistiques : en décembre 2008, les formateurs linguistiques recrutés en CDD ont été avertis que le ministère ne continuerait pas à les employer et ne leur proposerait pas un CDI. La CFDT a été à l'origine d'une pétition de soutien, qui a obtenu un franc succès (464 pétitions). En janvier 2009, l'administration faisait machine arrière : les intéressés ont vu leur CDD renouvelé, et, pour trois d'entre eux, dès mars 2010, renouvelés sous la forme d'un CDI.

Notre audience auprès des salariés

Le principal indicateur de notre audience reste le nombre d'adhérents. Le rapport financier détaillera l'évolution mais, globalement on passe de 1.000 adhérents recensés pour le congrès 2006 à 1.500 adhérents à jour de leur cotisation pour le présent congrès, soit une progression de 50 %.

Nous avons d'ailleurs fait forte impression au congrès d'Interco, où la resyndicalisation est à l'ordre du jour.

Les élections professionnelles

Je ne vais pas ressasser tous les chiffres qui figurent dans le rapport d'activité.

Mais seulement vous rappeler

- . que nous avons progressé dans toutes les CAP / CCP sauf chez les ministres plénipotentiaires,
- . que nos camarades nantais sont passés devant la CGT aux dernières élections pour le CTP spécial,
- . que la CFDT (affaires sociales, intérieur et MAE) a raflé la moitié des sièges au ministère de l'immigration,
- . que notre syndicat a décroché la majorité absolue des voix pour les élections du dialogue social dans les postes (RL + expatriés)

Les élections ne sont pas notre motivation principale mais elles sont un bon indicateur de notre efficacité : nos résultats électoraux prouvent que nos orientations, nos actions et nos résultats revendicatifs sont approuvés par une majorité de salariés

Chers camarades, je vous demande au nom du conseil syndical sortant, d'approuver le rapport d'activité pour la mandature 2006-2009.